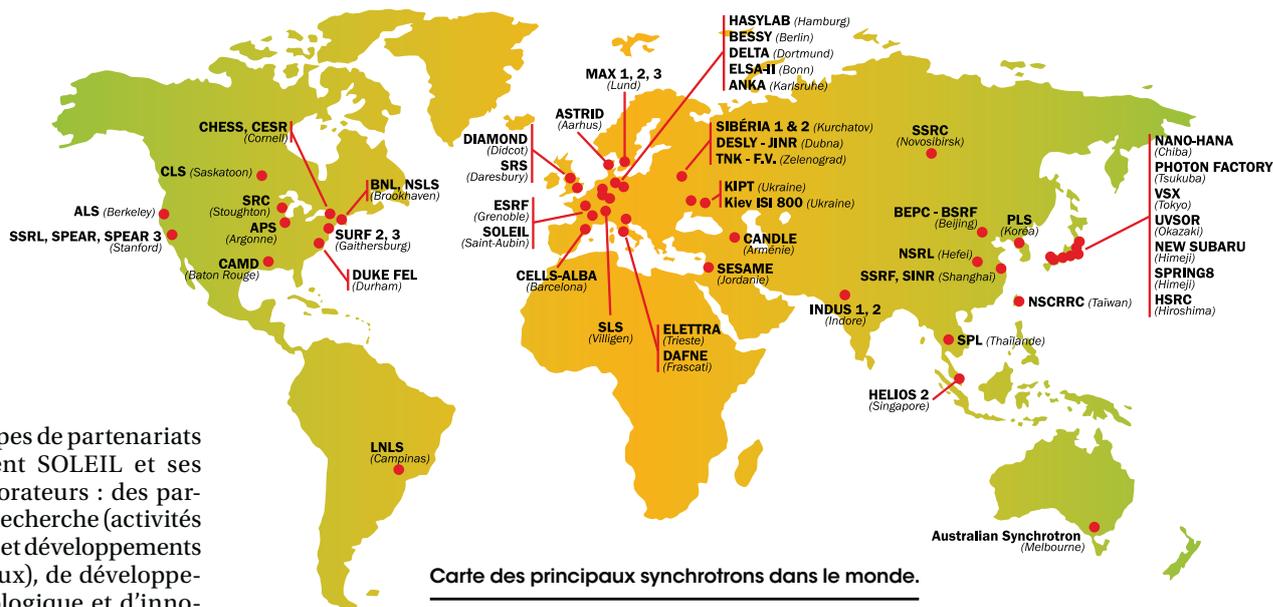


# Les partenariats de SOLEIL : imaginer, bâtir ensemble et réaliser

La recherche est définitivement une affaire collective et SOLEIL vit en constante interaction avec son environnement : ses communautés d'utilisateurs, ses homologues Européens et internationaux ainsi que les acteurs institutionnels, industriels, économiques et d'enseignement qui le sollicitent. Autant d'acteurs avec qui SOLEIL noue des partenariats.



Carte des principaux synchrotrons dans le monde.

Trois types de partenariats unissent SOLEIL et ses collaborateurs : des partenariats de recherche (activités de recherche et développements instrumentaux), de développement technologique et d'innovation, et enfin de formation et de diffusion de la culture scientifique.

## Mettre en commun l'expertise, encourager l'innovation

Signe des temps, les partenariats de SOLEIL font aussi l'objet d'une contractualisation de plus en plus rigoureuse et attentive. On en dénombre plus de 70 depuis début 2011 (en augmentation d'environ 20 % par an), au total on avoisine les 200 depuis la création de SOLEIL et cela continue de s'accélérer ! Depuis cette date par exemple, SOLEIL est partenaire de 4 nouveaux EQUIPEX (dont 1 en coordination, NANOIMAGES-X), de 4 LABEX (NanoSaclay, PALM, P2IO et PATRIMA), de 5 nouveaux projets ANR (dont 1 en coordination), de 5 nouveaux projets Européens (BioSTRUCT-X, CALIPSO, M3D, oPAC et LANIR), d'un Erasmus Mundus (SERP-Chem), d'une dizaine d'actions avec la Fondation de

Coopération Scientifique du Plateau de Saclay et d'une trentaine d'accords bilatéraux avec des industriels, des organismes ou associations de recherche et/ou d'enseignement.

Tous ces projets génèrent des entrées de ressources. Ainsi les partenariats conclus les années précédentes ont donné lieu à environ 800 k€ de ressources au budget 2011. Cependant n'oublions pas que :

- les partenariats sont par principe des actions de recherche à frais partagés – souvent à 50/50 – SOLEIL contribuant en nature ou sur ses fonds propres aux activités,
- les collaborations soumises à appel à projet ne sont pas pérennes ; exemple le consortium CECILIA2 n'a pas été prolongé par la Commission Européenne en 2011 et il a fallu attendre un an avant que l'accès transnational Européen nous soit de nouveau remboursé (CALIPSO).

## Entrer, ou pas, dans une logique d'appels à projets

Nombre de nos partenariats sont en partie financés par des tiers extérieurs (ANR, Labex, Commission, ESF, régions, etc) sur la base d'appels à projets (44/an rien qu'à l'ANR!). Compte tenu du travail de préparation que représente la soumission d'un projet à ces appels, **il convient de peser les enjeux et les risques pour SOLEIL** en termes de stratégie scientifique, de positionnement au sein des partenaires du projet, de contraintes de gestion et aussi d'image. Quelques Euros glanés dans un projet peuvent se révéler ruineux à gérer pendant les 4 ou 5 années du contrat. À l'inverse, se raccrocher au dernier moment à un projet peut se révéler très profitable en termes non seulement de ressources mais aussi de nouvelles relations nouées !

À SOLEIL, la bonne démarche s'appuie sur des initiatives qui viennent des chercheurs, de leur

capacité à imaginer le futur, en un mot de leur « feeling ». À nous de trouver avec eux le cadre le plus adapté pour l'épanouissement de leurs projets de recherche, d'enseignement ou de transfert technologique. Ceci ne nous empêche pas de réfléchir à des modèles de partenariats plus pérennes comme les plateformes thématiques de recherche et de services, à l'exemple de la plateforme IPANEMA pour les matériaux anciens que SOLEIL a imaginé en 2004 pour répondre à des besoins exprimés par des communautés scientifiques. Financée pour partie dans le cadre du CPER 2007-2013 avec la région Ile de France et l'Etat, elle est en cours de construction sur le site de SOLEIL et appartient désormais à un consortium de partenaires qui la feront grandir et évoluer.

→ Contact : [webcom@synchrotron-soleil.fr](mailto:webcom@synchrotron-soleil.fr)